departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 20 janvier 1999

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal:

le 7 Janvier 1999

Hôtel Administratif et salle de diffusion - Avenant n°2 aux marchés de travaux - Entreprise MIGAULT

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 22 Janvier 1999

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,

M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,

M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,

Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,

Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,

M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,

M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,

M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Conseillers:

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99032

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999

Centre d'Etudes Urbaines

Hôtel Administratif et salle de diffusion - Avenant n°2 aux marchés de travaux - Entreprise MIGAULT

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose:

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 23 novembre 1998 a été approuvé le montant des marchés de travaux de l'Hôtel Administratif Municipal et de la salle de diffusion.

La mise en oeuvre des travaux a débuté en août 1998.

La future installation du nouveau transformateur de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel Administratif a nécessité la modification des gaines de ventilation.

Le montant initial des travaux est de 49 200 188,79 F TTC y compris options et tranches conditionnelles.

La modification sur le lot gros oeuvre s'établit comme suit :

Titulaire: entreprise MIGAULT

Lot n° 4 gros oeuvre montant initial 9 938 998,96 F montant avenant 70 116,36 F montant modifié 10 009 115,32 F

Le montant des marchés de travaux s'établit donc à : 49 270 305,15 F TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 au marché de travaux n° 106/98 de l'Hôtel de Ville et de la Salle de Diffusion et autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour